

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANDEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Ateliers du Développement Durable - Participation financière de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Autorisation - Décision.

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux, comme un nombre croissant de collectivités locales, souhaite intégrer le développement durable dans les politiques qu'elle conduit sur la plupart de ses domaines de compétences.

Ainsi, et afin de conforter sa démarche dont le tramway est un des éléments moteurs, le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 28 février 2003, a décidé la mise en place d'une Charte pour l'Environnement et le Développement Durable. Cette démarche doit être accompagnée d'un programme de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, action prévue au Contrat d'Agglomération (action 231-2).

Dans ce cadre, notre établissement public souhaite pouvoir sensibiliser tous les acteurs locaux de son aire géographique sur la nécessité d'une telle approche, mais aussi profiter de toutes les initiatives identiques entreprises par ses homologues sur le territoire national. Certaines de ces initiatives particulièrement innovantes méritent en effet d'être échangées et débattues entre tous les décideurs locaux, élus, techniciens territoriaux, entreprises, organisations professionnelles et consulaires.

Cette préoccupation a incité la Communauté Urbaine à se rapprocher du Réseau IDEAL en vue de l'organisation d'un colloque « Les Ateliers du Développement Durable » qui se tiendra les 26 et 27 octobre 2004 au Palais des Congrès de Bordeaux.

L'originalité de cette manifestation est de permettre à tous les décideurs locaux de partager et confronter leurs pratiques professionnelles et expériences les plus avancées sur les trois axes qui constituent le développement durable : l'environnement, l'économie et le social en privilégiant les expériences voire les expérimentations menées sur le terrain sous la forme d'exposés en ateliers, une place équivalente étant conférée aux débats avec l'assistance.

Elle pourrait se tenir tous les deux ans à Bordeaux, l'objectif poursuivi étant qu'à terme la Communauté Urbaine puisse s'approprier l'évènement pour en faire une plate-forme reconnue d'échanges et de rencontres ainsi qu'un outil d'évaluation de ses propres actions, dédiés au développement durable.

Le nombre de participants à ce colloque est évalué à 600 sur les deux journées durant lesquelles seraient organisés 3 assemblées plénières et 15 ateliers.

Une convention devant intervenir avec le Réseau IDEAL et dont un exemplaire est joint aux présentes précise les modalités de mise en œuvre du soutien financier de la Communauté Urbaine pour la réalisation et l'organisation de ce colloque. Le budget prévisionnel global de cette manifestation s'élève à 189.800 €uros TTC, ainsi décomposé :

Dépenses		Recettes	
Organisation	104.200	C.U.B	80.000
Dont :		Conseil Général	10.000
Définition du contenu, contact, recherches de partenaires	76.900	Conseil Régional	28.350
Gestion administrative : inscriptions, suivi, relance	23.700	ADEME	28.350
Accueil des participants, encadrement, animation de l'événement (2 jours)	3.600	Ministères : Ecologie	10.000
		Développement durable	10.000
		Equipement	5.000
Communication	17.500	Autres partenaires	18.100
Logistique	32.960		
Dont :			
Location salle et matériel technique	21.000		
Imprévus et divers	4.000		
TOTAL HT	158.660		
TVA 19,60 %	31.097,36		
TOTAL TTC	189.757,36	TOTAL TTC	189 800,00
Arrondi à	189.800,00		

Dans ces conditions et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le président à signer la convention de financement à intervenir avec l'association Réseau IDEAL pour l'organisation des Ateliers du Développement Durable à Bordeaux les 26 et 27 octobre 2004 qui prévoit une participation communautaire à hauteur de 80.000 €uros,
- décider que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 65 – fonction 8330 – compte 6574 – CRB D400.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 JUILLET 2004**

M. PATRICK PUJOL